

Le paillage

- Une réutilisation aisée des broyats de déchets verts ligneux consiste à un **paillage des massifs de fleurs**, des potagers et des haies du jardin.
- Le **paillage** évite la pousse des mauvaises herbes et devient une alternative efficace au désherbage chimique.
- Il maintient également l'humidité du sol. Il est d'ailleurs coutume de dire «**qu'un bon paillage vaut deux arrosages**».
- Enfin, le **paillage** permet de lutter contre les températures extrêmes et les fortes précipitations.



Le Bois Raméal Fragmenté (BRF)

- Le **BRF** régénère le sol et conforte la création d'humus.
- Les branches vertes et fraîches broyées sont déposées au départ à la surface du sol, puis après plusieurs mois éventuellement incorporées dans les cinq premiers centimètres du sol.
- Le **BRF** peut s'utiliser partout à la maison : jardin potager, jardin ornementale, arbres, haies.....

Modalités

Les habitants de l'agglomération peuvent désormais récupérer **gratuitement** les broyats de leurs déchets verts ligneux pour les réutiliser chez eux en compostage domestique, en paillage ou en tant que Bois Raméal Fragmenté.

Déchetterie de Vouneuil-sous-Biard
Avenue Camille Hablizig 86580 Vouneuil-sous-Biard
Tél : 05 49 36 35 28

Horaires du service de broyage en 2012 :

Du 1^{er} février au 30 juin
et du 15 septembre au 15 décembre
les mercredis et samedis
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30

Nota : Pas de broyage en août. Broyage possible en juillet en fonction des conditions météorologiques.



Pour tout renseignement :



Grand Poitiers
Service Déchets Propreté
05 49 52 37 98
dechets.proprete@aggllo-poitiers.fr



SEDE Environnement
Agence de Châtellerault
ZA La Croix Baudy
86220 Ingrandes-sur-Vienne
05 49 21 86 68



100 %
respectueux
naturel
durable

**Service gratuit de
broyage de proximité
des déchets verts**

Site de Vouneuil-sous-Biard

SEDE
ENVIRONNEMENT



Principe

Depuis Mai 2011, **Grand Poitiers** met en place un **service expérimental gratuit de broyage de proximité pour les déchets verts** ligneux de ses habitants.

Il est désormais possible d'amener à la déchetterie de **Vouneuil-sous-Biard** ses branches, branchages et résidus de taille, de les broyer et d'en récupérer les broyats.

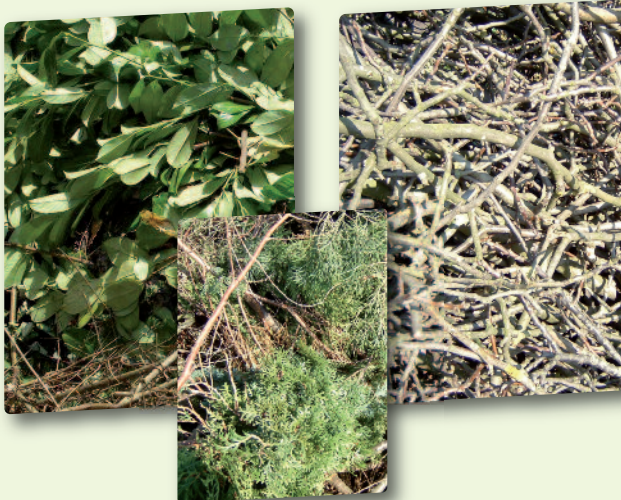
L'enjeu est double :

- Réduire les déchets au plus près de la source,
- Promouvoir les circuits courts de valorisation.



Déchets verts acceptés

- **Grand Poitiers** fait appel à **SEDE Environnement** (Agence de Châtellerault) pour mener la prestation de broyage.
- Le matériel de broyage utilisé accepte les déchets verts ligneux, composés exclusivement de branchages, de tailles de haies et de résidus d'élagage.
- Les déchets verts peuvent présenter un diamètre maximum de 20 cm et doivent être dépourvus de fils de fer ou de cailloux.



- Les autres déchets verts (tonte, feuilles, fleurs fanées et mauvaises herbes) continuent à être dirigés soit en déchetterie, soit en compostage domestique en mélange avec les broyats récupérés.
- Pour obtenir un broyat de qualité, **SEDE Environnement** conseille d'éviter l'apport exclusif de résineux (type thuyas) qui aura tendance à acidifier le sol.

Réutilisation des broyats

Le compostage domestique

Les branches, branchages et rameaux sont des matériaux ligneux **riches en carbone** mais pauvres en azote.

Bien broyés et bien mélangés aux autres matières fermentescibles du foyer, ils **rééquilibrent le compost** face aux apports azotés, notamment par les épluchures de cuisine et les tontes de gazon.

Finement coupés, verts et frais, ils font un **très bon activateur de fermentation** pour le compost.

Grand Poitiers encourage ses habitants à installer des composteurs dans leur jardin en subventionnant l'achat du matériel, à hauteur de 15 €.

Un tiers de nos poubelles est constitué de déchets organiques. En compostant vous-même vos déchets organiques fermentescibles :

- Vous contribuez à **diminuer la quantité de déchets** à éliminer,
- Vous **réduisez la facture collective de collecte** et de traitement des ordures ménagères.
- Vous fabriquez un **engrais naturel et gratuit** respectueux du cycle biologique.

